

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 42.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1877

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchêne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Echos politiques, par A. Gélinas.—Pie IX et la France, par A. G.—France, par A. G.—Nos gravures : L'ancien collège des Jésuites : Saint-Louis, à son avènement au trône, fait ouvrir les geôles du royaume; Les phares du bas Saint-Laurent.—Les prisons de Paris sous la commune.—La future reine d'Espagne, par A. G.—MacMahon à Malakoff.—Mélange.—Poésie : Le grain de froment, par Jean de la Terrasse.—Une fille laide.—Faits divers.—Echos parisiens.—Choses et autres.—France : Nouvelles de la dernière heure.—Tures et Russes.—Ça et là.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail à Montréal.

NOTES GRAVURES : Québec : L'ancien collège des Jésuites, en voie de démolition; Salon de 1877 : Saint-Louis, à son avènement au trône, fait ouvrir les geôles du royaume (1226); Phares du bas Saint-Laurent, avec carte de référence; Evénements d'Orient : La bataille de Plevna. Attaque des Russes contre les hauteurs fortifiées de Radichovo.

ÉCHOS POLITIQUES

La campagne électorale est commencée dans le comté d'Arthabaska. La lutte s'est ouverte par une grande joute oratoire, qui a eu lieu à l'Avenir, le 9 du courant, et où M. Laurier, accompagné de M. Mercier, s'est mesuré avec MM. Chapleau et Masson. Cette rencontre a eu du retentissement. Elle a été marquée par quelques faits et quelques déclarations d'importance. D'abord, elle a fourni à l'hon. M. Chapleau l'occasion de revenir sur les questions dont il avait parlé dans son discours de Saint-Lin. Il l'a fait d'une façon indirecte, et sans avoir l'air de répondre aux attaques dont il a été l'objet de la part de certains journaux, ni de vouloir donner des explications qu'il ne doit qu'à ses collègues ou à la Chambre. Tout en rendant hommage de nouveau au talent de M. Laurier, il a déclaré que les chefs conservateurs ne songeaient nullement à opérer une union avec les chefs libéraux d'Ottawa. Voilà donc l'affaire qui a causé tant de tapage expliquée, ce qui n'empêche pas la polémique au sujet de l'union des partis de se continuer dans la presse.

M. Laurier, de son côté, a fait quelques professions de foi plus accentuées que celles qui se trouvent dans ses discours antérieurs. On a remarqué surtout un panégyrique chaleureux de feu M. J.-Bte.-Eric Dorion (l'Enfant Terrible), qui résidait à l'Avenir, et qui représentait le comté que représente actuellement M. Laurier.

La discussion, à l'Avenir, a roulé, naturellement, sur la politique du gouvernement fédéral, que MM. Masson et Chapleau ont attaquée à fond de train. Les deux chefs conservateurs ont aussi passé en revue le personnel de la section bascanadienne de l'administration. Ils ont vivement censuré MM. Lafamme, Pelletier et Huntington, les trois collègues de M. Laurier. Ils ont fait exception, dans leurs attaques, en faveur de celui-ci, dont ils ont reconnu les hautes qualités. A la fin de la discussion, il y eut échange de courtoisies entre les adversaires, qui ne s'étaient combattus d'ailleurs qu'à armes loyales, et en évitant toute personnalité blessante. C'est un fait qu'on est toujours heureux de constater, et qui fait honneur aux hommes éminents qui ont donné ce spectacle; tous les orateurs politiques des deux partis devraient prendre exemple sur la conduite tenue en cette circonstance par MM. Laurier, Masson, Chapleau et Mercier.

Il n'a pas été question, à cette assemblée, de l'adversaire qui devra soutenir la lutte contre le nouveau ministre de l'Intérieur.

La nomination de l'hon. M. Cauchon comme lieutenant-gouverneur de Manitoba a donné lieu à de curieux incidents. Les journaux ministériels ont accueilli cette nouvelle avec un contentement mêlé de dépit. Leurs réflexions ne sont guère aimables pour l'homme qui, hier encore, était au premier rang parmi les chefs de leur parti. On a remarqué en particulier le *National*, qui est sévère pour M. Cauchon.

Au reste, l'hon. M. Laurier lui-même, qui a recueilli la succession politique de M. Cauchon, et qui occupe dans le cabinet la place que celui-ci vient de quitter, n'a pas été moins cruel pour l'ex-ministre, qu'il a qualifié en termes énergiques, dans son discours de l'Avenir, en pleine assemblée publique.

Tout cela est assez étrange et sort quelque peu des usages constitutionnels. Le symptôme est d'autant plus curieux à noter.

C'est de cette façon que M. Cauchon sort de la scène politique, où il n'a cessé d'occuper une place importante depuis plus de trente années. Il était le dernier survivant, dans la politique active, de l'ancienne génération.

C'est la quatrième fois qu'un membre du cabinet actuel devient lieutenant-gouverneur. Les trois autres sont MM. Macdonald (Ontario), Laird (Keewatin), Letellier (Québec).

Il avait été rumeur, lors de l'entrée de M. Cauchon au ministère, qu'il en sortirait comme lieutenant-gouverneur de Québec; mais la mort inattendue de M. Caron, un an avant l'expiration de son mandat, a probablement dérangé les combinaisons de M. Cauchon.

M. Laurier est ministre du revenu de l'Intérieur. Ce département est un de

ceux qui ont le plus changé de chef depuis 1873. Le nombre des ministres du revenu de l'Intérieur qui se sont succédés dans cet intervalle est de cinq ou six.

A. GÉLINAS.

PIE IX ET LA FRANCE.

Le 8 septembre, le Pape donnait audience aux pèlerins français, du diocèse d'Angers. Dans l'allocation qu'il a faite à cette occasion, Pie IX a parlé des élections prochaines. Les paroles du Saint-Père sont toujours accueillies avec respect. Voici comment il s'est exprimé, en cette circonstance :

On doit donc en France choisir des représentants. Ah ! fasse le ciel que ceux qui doivent les élire, dépouillés de tout esprit de parti, choisissent des hommes qui aient l'esprit de force pour résister aux maux qui menacent la France et la société tout entière ! Fasse le ciel que les élus soient compacts et que, *unis avec le gouvernement*, ils compriment les ennemis intérieurs et résistent aux ennemis extérieurs. Vous avez des ennemis intérieurs qui vous minent et des ennemis extérieurs qui vous menacent. Les ennemis intérieurs vous minent et vous menacent aussi par le moyen de la presse et par toute sorte d'iniquités. Il est nécessaire de les comprimer, afin que les ennemis extérieurs ne se prévalent pas de vos dissensions intérieures pour arriver à leur but, qui est celui de combattre non-seulement la France, mais la religion catholique. Je prie Dieu de vous inspirer de choisir des personnes exemptes de l'esprit de parti qui aient en vue Dieu, la dignité et la grandeur de votre nation et la défense de ses vrais intérêts. Ah ! qu'il daigne exaucer les prières que je lui ai adressées pendant ces jours, afin que la France par le moyen de la prière s'efforce d'obtenir les biens qui lui sont nécessaires. Je sais bien que la voie suivie par une partie de cette nation est celle de la prière et de l'humanité. Ah ! combien il plaît à Dieu de la voir ainsi prosternée humble et repentante devant lui !

“ O mon Dieu, regardez la France, cette fondatrice de tant d'œuvres de charité, mais aussi, hélas ! de tant d'œuvres d'iniquité, pour lesquelles elle est justement punie avec d'autres nations.

“ Mon Dieu, bénissez la France, qui est une partie choisie de la vigne que vous avez plantée de vos mains et arrosée de votre sang. Bénissez ses gouvernants, bénissez ses représentants, bénissez les affligés, les infirmes; donnez surtout aux pêcheurs la grâce de revenir à l'exercice de leurs devoirs. Bénissez tous ceux qui appartiennent à l'Eglise, et que cette bénédiction soit le gage de celles que vous donnerez à l'heure de la mort et à ceux qui sont ici présents, et à ceux qui sont au loin !

“ *Benedictio Dei*,” etc.

Ces paroles remarquables ont fait sensation en France. Il est rare que le Pape se prononce sur les affaires politiques; mais, en ce moment, où les républicains, modérés et radicaux, déclarent à l'envi la guerre à la religion, au *cléricalisme*, il n'hésite pas à intervenir. La lutte se fait, en France, entre chrétiens et impies.

L'allocation dont nous venons de rapporter un passage a vivement ému les pèlerins d'Angers. Un témoin raconte ainsi cette scène :

Jamais discours n'a été plus émouvant. Quand Sa Sainteté s'est écriée : “ O mon Dieu, je vous recommande la France ! ” des larmes ont jailli de ses yeux et des sanglots prêts à s'échapper de sa poitrine ont presque suffoqué sa voix. L'émotion du Saint-Père a gagné aussitôt toute l'assistance, et des larmes d'attendrissement et de reconnaissance coulèrent de tous les yeux. Mais cette émotion si touchante fut portée à son comble, quand on vit Sa Sainteté, avec un geste noble et majestueux, prendre en main sa calotte blanche comme pour saluer la fille aînée de l'Eglise, et qu'on l'entendit s'écrier avec un accent de prière irrésistible : “ Mon Dieu, bénissez la France, qui est une partie choisie de la vigne que vous avez plantée de vos mains et arrosée de

votre sang.” Quel spectacle touchant et grandiose tout à la fois ! Comme on se sent heureux et fier d'être Français et catholique, et de se voir ainsi aimé par l'auguste chef de l'Eglise !

On voit ainsi que Pie IX attache aux élections de ce mois, en France, une importance extraordinaire.

A. G.

FRANCE

Tous les regards se tournent vers la France en ce moment.

Le Pape a adressé, récemment, au prince impérial sa bénédiction, et il lui a envoyé un précieux souvenir de famille : une bague en émeraudes, qui avait appartenu à Mme Lœtitia Bonaparte, mère de Napoléon Ier et grand-mère de Napoléon III. C'est une réponse à une lettre que le prince lui a écrite, le 15 août, en lui faisant remettre son portrait, enrichi de diamants, et dans laquelle on remarque ces belles paroles : “ En entrant dans la vie publique, dont la route est si hérissée de dangers, je viens humblement solliciter votre bénédiction.”

Il est permis de croire que, si l'Empereur se rétablit en France, Napoléon IV sera plus catholique que son père.

Des personnes bien informées inaugurent favorablement du résultat des élections en France. Elle se fondent principalement sur le fait que le peuple français est presque toujours en faveur du parti régnant. L'Empire, honni, bafoué en 1871, était sanctionné, en 1852 et 1870, par les *sept-huitièmes* du collège électoral. Les électeurs aiment l'autorité bien accentuée; et le président MacMahon leur offre satisfaction sous ce rapport.

Gambetta a publié un manifeste à son tour. Cette pièce diffère notablement du manifeste posthume de M. Thiers. Citons une seule différence, celle de l'apostrophe. M. Thiers s'adressait aux *électeurs*, M. Gambetta s'adresse aux *citoyens*. M. Thiers s'était contenté de parler politique, M. Gambetta parle religion. Il renouvelle les attaques de la Gauche contre le Catholicisme. “ La France dira dans quelques jours ce qu'elle pense des hommes du 16 mai, les alliés et protecteurs du 2 décembre, les serviteurs d'Henri V, les agents du *Syllabus* et du Pape. La France se déclarera pour la République; elle dira qu'elle veut en finir avec l'anarchie et les dictatures, soustraire définitivement la nation comme les individus à la domination ecclésiastique.”

Ce langage est assez clair. C'est la guerre à l'Eglise.

Le chef radical a, de plus, répété, avec audace, dans ce manifeste, le mot qui lui a valu déjà d'être traduit en police correctionnelle :

“ Elle (la France) condamnera la politique dictatoriale et ne laissera au chef du pouvoir exécutif, transformé en candidat plébiscitaire, d'autre alternative que de se soumettre ou de se démettre.”

A. G.

C'est cette semaine que doit avoir lieu, à Ottawa, la fête du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien de cette ville. Nous parlerons, dans notre prochain numéro, de cette démonstration, qui promet d'être magnifique.